



DIRECTION GÉNÉRALE

Direction des affaires juridiques

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 19/134
DU 14 NOVEMBRE 2019**

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

La Directrice Générale, ordonnatrice du budget,

Vu le Code de la santé publique,

Vu le décret du Président de la République du 27 avril 2017 portant nomination de Mme GEINDRE Catherine en qualité de Directrice Générale des Hospices civils de Lyon (HCL),

Vu la note de service de la Direction générale des HCL n°14/03 du 17 février 2014,

D É C I D E

Article 1 :

La présente décision a pour objet de modifier la décision de délégation de signature n°19/20 du 22 février 2019 pour le groupement hospitalier Nord des HCL, publiée au Recueil spécial des actes administratifs de la Préfecture du Rhône du 01 mars 2019.

Article 2 :

L'article 9 de la décision citée à l'article 1^{er} est modifié ainsi qu'il suit :

A. Sur proposition de M. Jean-Claude TÉOLI, directeur du groupement hospitalier Nord, délégation est donnée à Mme Lucie VERHAEGHE, en qualité de directrice du service des admissions, à l'effet de signer :

- les actes visés à l'article 2-I relevant de ses attributions,
- la notation chiffrée provisoire annuelle du personnel affecté dans ce service,
- les certificats administratifs,
- les documents requis pour les déclarations d'état civil,
- les transports de corps sans mise en bière,
- les documents relatifs aux admissions en long séjour et les attestations de la Caisse d'Allocations Familiales,
- les demandes de prélèvement d'organes post mortem à but scientifique,
- les demandes d'autopsie pour enfant mort-né,
- les demandes de devis,
- toutes pièces et correspondances relatives aux affaires courantes du service,

à l'exception des ordres de mission en France ou à l'étranger.

B. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lucie VERHAEGHE, directrice du service des admissions, délégation est donnée à Mme Elodie VOSSIER, attachée d'administration hospitalière, responsable du service des admissions, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions :

- toutes pièces et correspondances relatives aux affaires courantes du service,
- les documents relatifs aux admissions en long séjour et les attestations de la Caisse d'Allocations Familiales,
- les demandes de prélèvement d'organes post mortem à but scientifique,

- les demandes d'autopsie pour enfant mort-né,
- les demandes de devis,
- les documents requis pour les déclarations d'état civil,
- les transports de corps sans mise en bière,

C. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Elodie VOSSIER, Attachée d'administration hospitalière du service des admissions, délégation est donnée concomitamment à M. Émile KASTELLANOS, chargé de mission au service des admissions

à l'effet de signer :

- les documents requis pour les déclarations d'état civil,
- les transports de corps sans mise en bière,
- les documents relatifs aux admissions en long séjour et les attestations de la Caisse d'Allocations Familiales,
- les demandes de prélèvement d'organes post mortem à but scientifique,
- les demandes d'autopsie pour enfant mort-né,
- les demandes de devis,
- les certificats administratifs.

D. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Émile KASTELLANOS, chargé de mission, les demandes de transports de corps sans mise en bière, peuvent être signées concomitamment par les agents du service des admissions dont les noms figurent ci-dessous :

- Mme Sarah ALBUQUERQUE, adjointe administratif
- Mme Nathalie BARAIN, adjointe administratif
- Mme Patricia BASILIA, adjointe administratif
- Mme Laetitia BELIARD, adjointe administratif
- Mme Marie-Ghislaine BERWA, adjointe administratif
- M. Jacques-Antoine BOGHOSSIAN, adjoint administratif
- M. Rémy BONTOUX, adjoint administratif
- Mme Hayete BOUCHARD, adjointe administratif
- Mme Marjory BOUVET, adjointe administratif
- Mme Magalie BUIRE, adjointe administratif
- Mme Férial CHERIF, adjointe administratif
- Mme Corinne CLAIR adjointe administratif
- Mme Sylvie COMBE, adjointe administratif
- Mme Cécilia-Christie DOUKOU, adjointe administratif
- Mme Martine DORAND, adjointe administratif
- Mme Mireille DUTIN, adjointe administratif
- Mme Sonia FONTVIEILLE adjointe administratif
- Mme Cindy GALAIS, agente des services hospitaliers qualifiée
- M. Sébastien GERMANY, adjoint administratif
- Mme Brigitte GREGOIRE, aide-soignante
- Mme Marie GUETAT, adjointe administratif
- Mme Françoise JACQUES, adjointe administratif
- Mme Wahiba KSOURI, adjointe administratif
- Mme Rabaha LAGOUNE, adjointe administratif
- Mme Léa LEROUGE, adjointe administratif
- M. Jordyan LESALES, adjoint administratif

- Mme Marion LARA, adjointe administratif
- Mme Zoulika MECHTA, adjointe administratif
- Mme Mérieme MESKALI, adjointe administratif
- Mme Emma MICHEL, adjointe administratif
- Mme Marine MILLET, adjointe administratif
- Mme Félicité MOUASSO-LOVET, adjointe administratif
- Mme Basma NASRAOUI, adjointe administratif
- Mme Flora OTTO, adjointe administratif
- M. Luc SAUVAGE, adjoint administratif
- Mme Virginie SERRANO, adjointe administratif
- Mme Kalida SETITER, aide-soignante diplômée
- Mme Monique TAI, adjointe administratif
- Mme Catherine TEDESCO, adjointe administratif
- Mme Adeline TSCHOPP-MAUS, adjointe administratif
- Mme Dominique VERNET, adjointe administratif
- Mme Oriane VILLEFROY, adjointe administratif
- Mme Corinne VINCENT-GENOD, adjointe administratif

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Rhône. Outre un recours gracieux, un recours contentieux peut être formé devant le tribunal administratif de Lyon contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

La Directrice Générale,


Catherine GEINDRE